

Chapitre 8: Gérer, évaluer, mesurer et faire face aux risques assurables

La gestion des risques est une démarche fondamentale dans l'activité des compagnies d'assurance. Elle consiste à identifier, évaluer, prévenir et couvrir les risques auxquels sont exposés les assurés, tout en garantissant l'équilibre financier de l'organisme assureur. Les **risques assurables**, c'est-à-dire ceux qui peuvent être couverts par un contrat d'assurance, doivent répondre à certains critères : être aléatoires, indépendants, estimables financièrement, et porter sur des biens ou événements licites. Gérer ces risques implique une combinaison d'outils techniques, de stratégies de prévention et de mécanismes contractuels.

8. 1. La gestion des risques

La gestion des risques passe par plusieurs étapes :

8.1.1. L'identification et la classification des risques

La première étape dans la gestion des risques assurables est leur identification. Les compagnies d'assurance doivent analyser les activités, les biens ou les personnes à couvrir pour détecter les sources potentielles de sinistre. Ces risques peuvent être de nature très variée : risques corporels (accidents, décès), matériels (incendies, vols), financiers (perte d'exploitation), naturels (catastrophes) ou technologiques (cyberattaques).

Une fois identifiés, les risques sont classés selon leur fréquence, leur gravité et leur impact potentiel. Cette classification permet de déterminer s'ils sont assurables ou non, et d'adapter la couverture proposée.

8.1.2. L'évaluation et la tarification du risque

La deuxième étape est l'évaluation du risque. Grâce aux données statistiques, aux historiques de sinistres et aux modèles actuariels, les assureurs peuvent estimer la probabilité de survenance d'un risque et son coût moyen. C'est ce qui permet de déterminer une **prime d'assurance** équitable, adaptée au profil de l'assuré et à la stabilité financière de la compagnie.

Cette étape repose sur l'utilisation d'outils mathématiques avancés : calculs de probabilité, tables de mortalité, analyses prédictives, etc. Elle est indispensable pour assurer la viabilité économique du contrat tout en respectant le principe d'équité entre assurés.

8.1.3. La prévention et la réduction du risque

Une gestion efficace ne se limite pas à couvrir les risques, elle cherche aussi à **les réduire**. Les compagnies d'assurance encouragent ainsi les assurés à adopter des comportements préventifs : installation de systèmes d'alarme, entretien des biens, respect des normes de

sécurité, etc. Certaines compagnies proposent même des audits de risques ou des formations en prévention.

Cette démarche permet de limiter la fréquence et la gravité des sinistres, ce qui profite à la fois à l'assureur (réduction des indemnités) et à l'assuré (stabilité des primes, protection accrue).

8.1.4. La mutualisation et la diversification des risques (Transfert de risque)

Comme nous l'avons déjà vu lors des chapitres précédents, la **mutualisation** est un principe fondamental de l'assurance, en effet, en regroupant un grand nombre d'assurés exposés à des risques similaires, l'assureur répartit les charges de manière collective. Cela permet de rendre le coût du risque supportable et prévisible.

De plus, les assureurs pratiquent la **diversification**, celle-ci désigne le fait de couvrir des risques variés (géographiquement, sectoriellement, etc.) pour éviter une concentration des sinistres. Cela renforce leur solidité financière et leur capacité à faire face aux aléas majeurs.

8.1.5. La réassurance : une gestion du risque pour l'assureur

Enfin, pour faire face à des sinistres importants ou à des accumulations de risques, les compagnies font appel à la **réassurance**. Ce mécanisme leur permet de transférer une partie du risque à une autre entreprise spécialisée (le réassureur), en échange d'une prime.

La réassurance protège les assureurs contre les pertes trop importantes et stabilise leur bilan. Elle est indispensable dans les secteurs à forte exposition comme les catastrophes naturelles ou les risques industriels.

La gestion des risques assurables est une tâche complexe et multidimensionnelle qui repose à la fois sur l'analyse, la prévoyance et la solidarité. Elle permet de garantir la pérennité des compagnies d'assurance tout en assurant aux assurés une protection fiable. Dans un monde en mutation rapide, marqué par de nouveaux risques (climatiques, numériques, sanitaires), cette gestion doit s'adapter en permanence pour préserver l'efficacité et la crédibilité du système assurantiel.

8.2. Evaluer les risques assurables

L'évaluation des risques assurables constitue une étape essentielle dans le processus de souscription d'un contrat d'assurance. Elle permet à l'assureur de déterminer si un risque est couvert ou non, de calculer le montant de la prime correspondante et d'assurer l'équilibre technique et financier de son portefeuille. Cette évaluation repose sur des méthodes scientifiques, statistiques et économiques, permettant d'anticiper les probabilités de sinistres et leurs impacts potentiels.

8.2.1. Définition du risque assurable

Avant d'évaluer un risque, il est nécessaire de s'assurer qu'il répond aux critères d'assurabilité.

Un risque assurable doit être :

- Incertain : l'événement ne doit pas être certain ni déjà réalisé.
- Indépendant de la volonté de l'assuré : il ne doit pas être provoqué volontairement.
- Estimable : il doit être possible d'en mesurer la fréquence et le coût potentiel.
- Homogène : le risque doit être comparable à d'autres pour permettre une mutualisation.
- Légal : l'objet de l'assurance doit être licite.

Seuls les risques remplissant ces conditions peuvent faire l'objet d'une évaluation en vue de leur couverture.

8.2.2. Identification et description du risque

Les risques ne sont pas les mêmes !!! en effet, l'identification précise du risque joue un rôle majeur dans sa détermination. La nature du bien ou de l'activité à couvrir, l'environnement dans lequel il évolue, comportement de l'assuré, fréquence historique des sinistres similaires, etc. sont autant d'éléments qui impacte l'évaluation du risque. Exemple : le risque incendie n'est pas le même pour un appartement, dans un gratte-ciel, d'une superficie de 100 m² Qu'un pavillon de 100 m² dans un quartier pavillonnaire.

Cette phase permet de recueillir toutes les informations nécessaires pour bien comprendre le contexte et les facteurs aggravants ou atténuants.

Par exemple, pour une assurance habitation, on évaluera l'emplacement du logement (zone inondable ou non), son ancienneté, les dispositifs de sécurité, etc. Pour une assurance vie, on étudiera l'âge, l'état de santé, les antécédents médicaux et le mode de vie de l'assuré et ainsi de suite pour tous les autres risques.

8.2.3. Utilisation des statistiques et données actuarielles

Une fois le risque identifié, il est évalué à l'aide de données statistiques. Les actuaires, spécialistes des probabilités appliquées à l'assurance, utilisent des bases de données pour calculer :

- **La fréquence** : combien de fois le sinistre est susceptible de se produire ?
- **La gravité** : quel est le coût moyen du sinistre ?
- **L'espérance de sinistre** : fréquence \times coût moyen.

Ces données sont issues d'observations passées (internes à l'assureur ou publiques), et permettent de modéliser le risque futur.

8.2.4. Calcul de la prime

Le montant de la prime qui est exigé à chaque assuré est l'aboutissement d'un long processus bien précis. En effet le montant de la prime représente la dernière étape dans le processus d'évaluation qui doit impérativement inclure :

- Le coût probable du sinistre (prime pure),
- Les frais de gestion,
- La marge de sécurité,
- Les taxes.

L'assureur peut aussi appliquer des modulations en fonction du profil de risque de l'assuré : bonus-malus, franchises, réductions pour mesures de prévention, etc.

8.2.5. Outils modernes d'évaluation

Avec les progrès technologiques, de nouveaux outils permettent une évaluation plus fine :

- Big data et intelligence artificielle pour détecter des tendances ou corrélations cachées.
- Capteurs connectés (IoT) pour surveiller en temps réel certains risques (dans l'automobile, l'habitation, la santé).
- Scénarios prospectifs pour les risques émergents (climat, cyber sécurité...).

Ces outils renforcent la précision de l'évaluation et permettent une meilleure personnalisation des contrats.

8.3. Méthodes de Mesure des Risques : il existe une multitude de méthodes pour mesurer les risques, elles sont résumées comme suit :

8.3.1. Approche Statistique et Actuarielle : Les assureurs utilisent des modèles probabilistes pour estimer la fréquence et la gravité des sinistres :

- *Tables de mortalité / morbidité* (en assurance vie/santé) : Calcul des probabilités de décès ou de maladie.
- *Lois de probabilité* (Poisson, Normale, Pareto) pour modéliser la survenance des sinistres.
- *Analyse des données historiques* : Étude des tendances passées pour prédire les futures réclamations.

8.3.2. Calcul de la Prime Pure : La prime pure représente le coût moyen du risque sans frais ni marge bénéficiaire. Elle se calcule ainsi :

Prime Pure = Fréquence des sinistres X Coût moyen par sinistre

Exemple : Si un assureur observe 100 sinistres par an pour 10 000 véhicules assurés, avec un coût moyen de 2 000 € par sinistre, la prime pure est :

$$\frac{100}{10\,000} \times 2\,000 = 20 \text{ € par véhicule}$$

8.3.3. Marge de Sécurité et Prime Commerciale : Pour couvrir les imprévus, l'assureur ajoute une marge de sécurité (chargement) à la prime pure :

Prime Commerciale = Prime Pure + Frais de gestion + Marge bénéficiaire

8.3.4. Techniques Avancées de Modélisation : Avec l'évolution technologique, les assureurs utilisent des outils sophistiqués :

- **Machine Learning :** Analyse prédictive pour affiner les tarifications.
- **Simulations Monte Carlo :** Évaluation des scénarios extrêmes (catastrophes naturelles).
- **Réassurance:** Transfert d'une partie du risque à d'autres assureurs pour limiter l'exposition.

8.3.5. Gestion des Biais et Incertitudes

Les erreurs de mesure peuvent provenir de :

- Sous-estimation des risques émergents (cyber-risques, changements climatiques).
- Biais de sélection (les assurés à haut risque souscrivent plus).

Pour y remédier, les assureurs actualisent régulièrement leurs modèles et diversifient leurs portefeuilles.

Mesurer les risques assurables est un processus complexe mais indispensable pour assurer la pérennité des compagnies d'assurance. En combinant statistiques, actuariat et techniques modernes, elle permet à l'assureur d'assumer ses engagements tout en maîtrisant son exposition financière.

8.4. Faire face aux risques assurables

Les risques assurables représentent des événements incertains qui peuvent entraîner des pertes financières et matérielles plus au moins importantes.

Faire face à ces risques, pour les assurés qu'ils soient des personnes morales ou physiques, ou bien des Etats, nécessite une gestion efficace et rigoureuse afin de minimiser leur impact. Cette gestion repose sur une stratégie bien déterminée afin de réduire leur impact, voici quelques étapes indispensables :

8.4.1. Identifier et évaluer les risques: il s'agit ici, dans un premier temps, de séparer les risques en deux, les *risques courants*, qui peuvent être des risques d'accidents, de dégâts des eaux, responsabilité civile ou maladie, etc., et les *risques spécifiques*, selon l'activité de l'assuré (profession libérale, agriculteur ... Etc.). Ensuite, d'évaluer leur probabilité et gravité. En effet, l'assureur devra classer les risques selon leur gravité, leur fréquence et surtout évaluer les coûts des sinistres

8.4.2. Choisir les bonnes garanties : la compagnie d'assurance propose un large éventail de polices d'assurance, de l'assurance responsabilité civile qui est dans la majeure partie du temps

obligatoire, à l'assurance multirisques habitation en passant par les assurances de prévoyance et santé, sans oublier les assurances professionnelles et l'assuré doit choisir soigneusement les bonnes garanties, c'est-à-dire celles qui ne risquent pas de le mettre en difficulté.

8.4.3. Comparer et négocier les contrats : avant de signer un contrat ou plusieurs contrats d'assurance, l'assuré doit impérativement faire des devis auprès de plusieurs assureurs et vérifier les exclusions ainsi que le montant des franchises.

8.4.4. Mettre en place des mesures de prévention et de réduction des risques : la signature d'un contrat d'assurance pour une éventuelle protection pour un sinistre particulier, doit être précédée par des mesures de prévention, afin de réduire ses primes ; il s'agit notamment d'installer des détecteurs de fumée, des extincteurs, mettre en place des alarmes, des caméras de surveillance, etc.

Il sera question également de la vérification régulière des installations électriques des habitations ou des locaux... pour ce qui est des véhicules, des contrôles techniques réguliers devraient être effectués.

8.4.5. Réviser en permanence ses contrats : l'assuré doit réviser et adapter ses contrats en fonction des changements survenus dans sa vie (déménagement, achat d'une nouvelle voiture, extension d'un local professionnel, agrandissement de la famille...);

8.4.6. Transfert du risque : Les compagnies d'assurance permettent à des individus ou des investisseurs d'éliminer certains risques. Les clients transfèrent donc leurs risques assurables à une compagnie d'assurance qui elle, en revanche, doit les gérer efficacement afin d'éviter des scénarios catastrophiques qui pourraient mettre en péril la situation financière de l'entreprise et par le fait même maintenir sa rentabilité. L'assurance est le principal outil de transfert des risques ;

8.4.7. Gérer les sinistres efficacement : l'assuré doit déclarer dans les plus brefs délais son sinistre sous peine d'être exclu d'un remboursement pour non-respect des délais. Il devra également être en mesure de présenter des preuves nécessaires pour un éventuel remboursement (photos, factures...)

Enfin, faire face à des risques assurables implique une approche proactive combinant prévention, transfert et gestion financière. En évaluant correctement ses vulnérabilités et en choisissant des solutions d'assurance adaptées, il est possible de se protéger efficacement contre les aléas. Une veille régulière et une adaptation aux nouveaux risques sont indispensables pour une protection durable.